

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

I) AFFAIRES GENERALES

- Avis du Conseil Municipal sur l'ouverture des commerces le dimanche au titre l'année 2026
- Rapport d'activité 2024 de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet
- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) au titre de la compétence « Tourisme »
- Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif du SIVAT

II) AFFAIRES FINANCIERES

- Décisions Modificatives Budget Principal
- Autorisation d'engagement et de liquidation des dépenses d'investissement avant l'exécution budgétaire
- Produits irrécouvrables
- Acompte sur le versement des subventions annuelles de fonctionnement
- Attribution de subventions de fonctionnement
- Ajustement de l'inventaire et de l'état de l'actif
- Aide à l'installation de matériel de sécurité
- Aide pour la destruction des nids de frelons asiatiques
- Aide à l'acquisition de dispositifs de lutte contre les moustiques

III) PERSONNEL

- Tableau des effectifs au 1^{er} Janvier 2026
- Participation de la Collectivité à la Protection Sociale Complémentaire "Santé"
- Indemnités des agents de la Police Municipale durant le congé de maladie ordinaire
- Recensement de la population : recrutement d'agents recenseurs

IV) AFFAIRES FONCIERES

- Vente d'un ensemble immobilier ruelle du Castrum à Hautpoul
- Bail commercial 3 Quai de l'Arnette
- Acquisition d'une Licence IV
- Rétrocession ensemble immobilier rue Galibert Pons – Fin de portage par l'Etablissement Public Foncier
- Rétrocession parcelles de terrain lieu-dit Les Garriguettes – Fin de portage par l'Etablissement Public Foncier

V) TRAVAUX – URBANISME

- Instruction des autorisations et actes d'urbanisme : renouvellement de la convention avec les Communes de Aiguefonde, Aussillon, Caucalières, Payrin-Augmontel, Pont de Larn et Saint-Amans-Soult / Avenant n°11
- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Aude et Côtiers Audois – Avis du Conseil Municipal
- Aide à la rénovation de façades et de vitrines

VI) DELEGATION DE POUVOIR